

Les cahiers d'Ac.Sé

Novembre 2011

LE NIGERIA ET LA TRAITE DES ÉTRES HUMAINS

ACTES DU SÉMINAIRE AC.SÉ
PARIS, 17 MAI 2011



MAIRIE DE PARIS



SOMMAIRE

Introduction

Patrick HAVUY, Directeur, Association ALC/Les Lucioles

page 2

Mot de bienvenue

Fatima LALEM, Adjointe au Maire de Paris, Chargée de l'égalité Femmes/Hommes

page 3

Le Nigeria : aperçu d'un pays riche de culture et de traditions

Alex Ugochukwu ORIAKU, Consul du Nigeria en France

page 4

La femme au Nigeria : maternité, travail, famille, information...

Patricia KOUAKOU, Médiatrice culturelle, Association ALC/Les Lucioles

page 7

Programmes d'information sur les dangers de la migration illégale et actions de prévention des violences faites aux femmes et de protection des victimes, au Nigeria

Tola David WINJOBI, Directeur, CASFO-WRAG for development, Ibadan, Nigeria

page 9

La traite des femmes nigérianes

Vanessa SIMONI, Chef de projets, Les Amis du Bus des femmes

page 16

Accompagnement et prise en charge des femmes nigérianes victimes de traite

Du premier contact à l'accompagnement par les services spécialisés : l'exemple de IPPO à Bordeaux

Anne Marie PICHON, Directrice, Association I.P.P.O

page 30

L'accompagnement global en centre d'hébergement

Isabelle FERNANDEZ, Conseillère ESF, CHRS Espace et Vie

page 32

Discours de clôture

Daniel VAILLANT Maire du 18e arrondissement, Député Paris, Ancien Ministre

page 34

DISCOURS D'OUVERTURE

Patrick HAUUVUY, Directeur, Association ALC/Les Lucioles

En préambule à cette journée, permettez moi de remercier la Mairie de Paris et plus particulièrement l'Observatoire de l'égalité femmes/hommes, partenaire et financeur du dispositif Ac.Sé, aux côtés de la Direction Générale de la Cohésion Sociale qui nous ont permis d'organiser ce séminaire dans les locaux de la Mairie du XVIIIème arrondissement, ainsi que les services de M. Vaillant, Député Maire de l'arrondissement et ancien Ministre de l'Intérieur qui nous ont réservé le meilleur accueil lors de notre venue pour l'installation du séminaire.

Le nombre important d'inscription à ce séminaire, nous montre à quel point le sujet que nous avons souhaité approfondir ensemble est une véritable préoccupation pour les partenaires du dispositif. La traite subsaharienne concerne un nombre croissant de personnes sur le territoire français et au sein du dispositif Ac.Sé. Il était donc de notre responsabilité de consacrer une journée de travail pour approfondir nos connaissances sur ce phénomène, échanger nos pratiques et nos expériences et tenter de mieux répondre aux situations auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement.

Nous avons fait appel à des personnes qualifiées pour témoigner ou nous apporter leur expertise : membres du Dispositif Ac.sé, représentant du Nigéria en la personne de M. le Consul du Nigeria à Paris Alex Oriaku et notre partenaire au Nigéria, le Docteur Tola Winjobi, avec qui nous collaborons autour du projet concernant les enfants confiés lors de la migration de leurs parents.

C'est un grand honneur et un grand plaisir de retrouver le Docteur Winjobi à qui nous souhaitons, en votre nom à toutes et tous, un excellent séjour en France et de fructueux échanges durant cette journée.

Je laisse la parole à Monsieur le Consul du Nigeria Alex Oriaku.

MOT DE BIENVENUE

Fatima LALEM, Adjointe au Maire de Paris, Chargée de l'égalité Femmes/Hommes

Bonjour,

L'observatoire de l'égalité est un outil opérationnel de la Ville.
Je tenais à être là aujourd'hui pour vous accueillir et pour vous transmettre toute ma reconnaissance pour vos travaux.
Vous menez depuis de nombreuses années un travail remarquable autour de la question de la prostitution et de la traite. Cette problématique relève des compétences de l'Etat, mais la Mairie au regard de la prégnance de la problématique sur le territoire de Paris a souhaité dès 2003 s'y impliquer fortement de différentes manières.

D'abord en étant à l'écoute des riverains dans une logique de médiation. Ensuite dans une logique de soutien des associations : nous soutenons une dizaine d'associations parisiennes qui travaillent à la mise à l'abri et autour de la prévention, et de l'accompagnement des personnes prostituées ou soumises à la traite.

A côté de cela, je sais que le Dispositif Ac.Sé est confronté au niveau national à des soucis, notamment suite au désengagement généralisé. C'est pourquoi je pense qu'il est important que nous soyons à vos côtés, pour voir comment faire émerger ensemble des solutions, et continuer l'interpellation et la mobilisation nécessaires.

Merci

LE NIGERIA : APERÇU D'UN PAYS RICHE DE CULTURE ET DE TRADITIONS

Alex Ugochukwu ORIAKU, Consul du Nigeria en France

Mesdames et Messieurs bonjour, je suis très content d'être là.

Je veux remercier les organisations qui m'ont invité aujourd'hui et qui sont très impliquées dans la problématique de la migration et de la traite des êtres humains et je les remercie aussi pour leurs actions d'aide aux victimes. Assister les victimes c'est leur fournir dans un premier temps les aides de base. Selon la loi de Maslow, les besoins des personnes sont hiérarchisés. Se nourrir et se loger sont des besoins primaires et essentiels pour tout être humain. J'exprime donc ma gratitude aux associations qui aident les victimes.

L'idée de ce séminaire n'est pas juste de se concentrer sur la traite de femmes nigérianes, mais de partager les connaissances sur le Nigéria en général, ses traditions et sa culture. J'aimerais bien aujourd'hui vous amener dans un voyage au Nigéria, pour découvrir les aspects géographiques, historiques, ethniques, linguistiques.

Géographie

Le Nigéria, c'est l'Etat africain le plus peuplé du continent Africain, avec plus de 150 millions d'habitants selon le dernier recensement.

Il est situé en Afrique de l'Ouest avec comme frontières :

- Le Niger au nord,
- le Tchad au nord-est,
- le Benin à l'ouest,
- le Cameroun à l'est,
- l'Océan Atlantique au sud.

Sa superficie est de 923.768 km², dont 2.910.768 km² de terre, et 13.000 km² d'eau.

Il y a 4.047 km de frontières terrestre et 953 km de côtes.

Histoire

L'histoire du peuple et des communautés du Nigéria est très ancienne, bien antérieure à l'arrivée des européens au XVème siècle. Pour ceux qui connaissent un petit peu, la culture de Nok, c'est l'une des plus anciennes civilisations, développées dans le nord du Nigéria dans la région de Josse.

Vous avez peut être entendu parler des **bronzes** réalisés dans l'est du pays et datant de 900 avant JC. Ainsi que la terre cuite et les bronzes d'Ifé, des XII et XVI siècles, l'art de Benin des XV et XVI siècles



L'histoire du Nigéria est également marquée par des facteurs externes comme par exemple l'arrivée de l'Islam et la propagation du Jihad dans le nord du pays, mais aussi par l'esclavage, le commerce d'esclaves ayant été légitimé par l'arrivée du christianisme et par la colonisation.

Organisation politique

1^{er} janvier 1914 - Le Nigéria moderne a été créé quand les provinces du Nord et du Sud ont été réunies par les autorités coloniales anglaises. L'objectif était de faciliter l'administration coloniale.
1960 - Lors de son indépendance le Nigéria était une fédération composée de 3 régions avec leurs capitales.

1962 - Le pays a été divisé en 4 régions : la région du moyen-ouest a été créée dans la région ouest. C'était en fait pour satisfaire une minorité qui se sentait menacée par l'ethnie majoritaire.

C'est compliqué de gouverner et diriger un pays qui a différentes ethnies comme le Nigeria.

1967 - La peur, la méfiance et les conflits entre les différentes ethnies ont provoqué la guerre civile dans la région de l'Est. Juste avant la guerre civile le Nigéria était une fédération de 12 Etats. En fait l'idée de diviser était d'éviter le danger qu'un groupe domine les autres. La guerre civile a durée de 1967 à 1970 : c'était la guerre du Biafra.

1970 - Depuis des mesures sont prises pour que le développement concerne chacun des groupes ethniques et ainsi éviter les injustices et les peurs.

1976 - Dans ce but le Nigéria a été restructuré en 19 états.

1987 - Nouveaux découpage en 21 états

1991 - Le Nigéria passe à 30 états.

1997 - Dernier remaniement en date, à présent il se compose de 36 états.

Chaque Etat possède des gouvernements locaux. Il y en a 774 dans le pays. La capitale fédérale s'appelle Abuja.

La constitution du Nigéria a été établie en 1999. Elle reconnaît les 36 Etats de la fédération ainsi que la capitale fédérale. La constitution reconnaît les gouvernements locaux comme le tiers du pays. Les institutions de l'Etat sont au nombre de trois : le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'état et les gouvernements locaux.

Ethnies

C'est un très grand pays constitué de 350 ethnies différentes. Parmi ces ethnies, il y a les Yourouba dans l'ouest, les Haoussa dans le Nord et les Ibo dans l'est. Ces grandes ethnies constituent les 2/3 de la population du Nigéria sur un total de 150 millions d'habitants. Il y a encore des centaines ethnies de différentes tailles.

Toutes ces différentes ethnies enrichissent la culture et les traditions de notre pays.

Culture et art

On voit beaucoup de travail artisanal dans notre pays qui est riche en traditions.

Beaucoup d'artistes sont connus dans le monde entier.

Dans le domaine de la littérature, le Nigéria est très connu, la production littéraire des écrivains nigérians est importante. Le premier écrivain noir et africain qui a eu le **prix Nobel de littérature**, a été le nigérian **Wole Soyinka** en 1986.

Le travail de **Chinua Achebe** « **Le monde s'effondre** » a été traduit en plusieurs langues et son ouvrage est connu mondialement. Plus récemment des écrivains comme **Chimamanda Ngozi Adichie** qui a écrit "L'autre moitié du soleil".

Depuis 1990, le Nigéria est aussi connu pour l'industrie cinématographique : Nollywood. C'est un jeu de mots comme Hollywood aux Etats Unis et Bollywood en Inde.

En 2006 le cinéma nigérian a même été invité dans le cadre du festival du film de Cannes.

Tourisme

Quant au tourisme et de la géographie, le Nigeria est un très beau pays, avec des collines, des cascades, des montagnes, qui sont très fascinants. Par exemple, la région de **Sukur et ses paysages sont un site classé par l'UNESCO au Patrimoine mondiale de l'humanité.**



Economie

Le Nigéria est la deuxième puissance économique de l'Afrique après l'Afrique du Sud. C'est un pays très riche au niveau de l'agriculture, des minéraux et des ressources de la mer. Le gaz naturel et le pétrole sont à la base des échanges dominants en matière de commerce international.

La banque mondiale a estimé le PIB de 165 millions de dollars en 2007.

Conclusion

Ce que j'ai voulu vous présenter c'est la diversité, la beauté et la richesse de notre pays, en termes de culture, de la danse, du sport, des ressources naturelles, et tous les autres potentiels que nous attendons de développer encore de ce pays qui est le plus peuplé d'Afrique.

La diversité c'est très bien pour le pays, pour la culture, pour la richesse, mais d'un autre côté cela présente des difficultés, en particulier c'est un véritable challenge en termes de gouvernance. Cette problématique est directement liée à la traite des êtres humains. Il faut aussi voir que ce grand pays a beaucoup donné au monde par exemple l'écrivain Wole Soyinka, il y a 17 ans la première coupe du monde de football du continent africain, la première médaille olympique de football et le premier prix Nobel en littérature. Malgré tout ce qui a été acquis, l'image de ce grand pays n'est pas reconnue à sa juste valeur.

Tous les acquis positifs sont menacés par la traite des êtres humains et la migration. Dans les journaux, on voit davantage le problème de la traite des êtres humains liée au Nigéria, plutôt que tous les aspects positifs de sa culture, de sa richesse. C'est pour cela que je trouve qu'il est important que l'on concentre tous les moyens pour trouver des solutions afin de lutter contre la TEH et les menaces de l'immigration irrégulière dans notre pays.

Je vous remercie pour votre attention.

LA FEMME AU NIGERIA : MATERNITÉ, TRAVAIL, FAMILLE, INFORMATION...

Patricia KOUAKOU, Médiatrice culturelle, Association ALC/Les Lucioles

Bonjour,

Je m'appelle Patricia Kouakou et je suis médiatrice culturelle Nigériane auprès de l'association ALC de Nice.

Ce matin je vais vous parler de la femme nigériane, d'après mon expérience et mon vécu en tant que femme nigériane et médiatrice culturelle en France

Je souhaite tout d'abord préciser que les femmes nigérianes victimes de traite en Europe en général et en France en particulier ne représentent qu'un petit pourcentage de l'ensemble des femmes de mon pays.

Les femmes nigériaines sont extraordinaires : elles sont des bonnes épouses, respectueuses de leurs maris et des bonnes mères. Elles sont **les piliers du foyer et de la nation** et celles qui transmettent les valeurs civiques et morales.

La femme et la maternité

Au Nigeria, la plupart des femmes n'ont pas accès à la contraception et elles ont beaucoup d'enfants. D'après un dicton nigérian "si on arrive à nourrir un enfant, on peut en nourrir deux, si on arrive à nourrir deux enfants, on peut en nourrir trois et ainsi de suite".

Lorsqu'une femme devient mère, si l'enfant est une fille, c'est une bonne chose car la fille représente une richesse. Un jour, cette fille va se marier et rapporter une dote. C'est elle aussi qui va s'occuper plus tard de ses parents lorsqu'ils seront âgés. Une fille reste toujours présente dans la vie de ses parents. Un garçon représente la continuité de la famille.

Lorsqu'une femme devient mère, elle acquiert un nouveau statut dans la société et gagne de l'importance parmi les femmes. Elle s'assure le respect des autres et consolide sa place au sein de la famille.

Devenir mère permet à la femme de prouver qu'elle n'est pas stérile.

Une femme qui n'a pas d'enfant est une femme maudite au Nigeria. Elle devient l'objet de maltraitances et de moqueries de la part de tout le monde.

Cependant si une femme a un enfant hors mariage, elle et son enfant sont mal vus par la société. Cela est d'autant plus difficile lorsque l'enfant est un garçon. En effet, même si ce garçon réussit dans sa vie, il porte toujours le nom de sa mère et pas celui de son père, ce qui représente une honte dans la société nigériane. Si l'enfant est une fille par contre, elle va un jour se marier et prendre le nom de son mari, et par conséquent cela sera moins compliqué pour elle.

En ce qui concerne les jeunes femmes nigérianes victimes de traite qui ont des enfants en France ou en Europe, selon mon interprétation, elles décident d'avoir un enfant car après un, deux trois ans dans la rue, elles veulent prouver qu'elles ne sont pas seulement des prostituées, mais qu'elles sont d'abord des femmes, capables d'aimer et de donner la vie.

Elles décident d'avoir un enfant car elles sont seules et elles ont peur de le rester toute leur vie. Elles choisissent de faire un enfant même hors mariage, car loin de leur pays d'origine, elles ne sont pas montrées du doigt par les membres de la communauté, même s'il peut arriver qu'elles cachent leur maternité à leur famille au Nigeria.

En plus avec la maternité leur statut change, elles ne sont plus considérées comme des jeunes filles; mais elles deviennent des femmes respectables.

Les femmes et les croyances

Au Nigeria, nous sommes généralement très croyants. La plupart des jeunes femmes victimes de traite vont vous dire qu'elles sont chrétiennes, mais elles ont aussi d'autres croyances.

Avant de partir, elles ont prêté serment et se sont engagées à ne pas quitter la rue avant d'avoir remboursé la dette. Elles croient fortement dans le juju et craignent les conséquences si elles ne respectent pas ce serment.

Le manque d'information dans le domaine de la santé

De nombreuses femmes nigérianes ne connaissent même pas le terme "gynécologue". Dans un pays comme le Nigeria où il n'y a pas de système de protection sociale et sanitaire, la plupart des gens n'ont pas les moyens d'aller voir des médecins. Ils vont à l'hôpital lorsque leur état de santé est vraiment critique.

Ainsi, les jeunes femmes que nous rencontrons dans la rue en France n'ont jamais eu accès à la contraception au Nigeria, n'ont jamais consulté un gynécologue et n'ont jamais fait de dépistage. C'est pour cette raison qu'il est très important dans notre travail auprès de ce public de les informer sur les différents aspects de la santé, en particulier sur la contraception, sur ce qu'il faut faire en cas de rupture de préservatif, sur l'importance de consulter régulièrement le médecin... C'est aussi pour cette raison que les jeunes femmes, lors des premiers rendez-vous médicaux, peuvent avoir peur d'être examinées par un médecin et en particulier par un gynécologue, d'où la nécessité de leur expliquer l'importance des visites médicales, de leur indiquer comment cela va se passer et de les accompagner pour les rassurer.

Des problèmes qui persistent au Nigeria

Nombreuses encore sont les femmes victimes de mutilations sexuelles ou qui sont confrontées aux mariages forcés. Dans certaines régions du Nigeria, les femmes subissent les rituels traditionnels du "veuvage". A la mort du mari, les membres de la famille et du village rasent la tête de la femme. Ils lavent le corps du mari défunt et obligent la femme à boire l'eau du lavage. C'est une pratique utilisée pour faire jurer à la femme qu'elle n'est pas responsable de la mort de son mari.

Au Nigeria, les femmes restent dans une position de soumission et n'ont pas le même statut que les hommes, notamment les femmes qui n'ont pas fait des études ou celles qui ne sont pas mariées, même si les choses avancent et changent petit à petit.

Merci de votre attention.

PROGRAMMES D'INFORMATION, DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU NIGERIA

Tola David WINJOBI, Directeur, CASFO-WRAG for development, Ibadan, Nigeria

Bonjour,

Je vais parler d'immigration irrégulière et de ses dangers, ainsi que des actions qui peuvent être menées pour protéger les femmes et les enfants victimes de cette immigration irrégulière.

Je vais développer 3 grands thèmes.

Pour commencer je vais vous présenter le projet que nous avons réalisé et les résultats de sa mise en œuvre. Le nom du projet est : « *Immigration irrégulière : remédier aux lacunes de l'information* ».

Ensuite je parlerai des dangers de l'immigration irrégulière.

Et enfin je vais vous parler de la traite des êtres humains au Nigeria.

1. « **Immigration irrégulière : remédier aux lacunes de l'information** »

Ce projet est soutenu et financé par l'Union européenne, grâce à l'initiative conjointe de la Commission européenne et des Nations Unies pour la migration et le développement.

Le projet a réuni CAFSO WRAG for development au Nigéria et l'université de Coventry en Grande Bretagne.

CAFSO est une association qui a 16 ans d'expérience dans les droits de l'homme et le développement concernant le droit des réfugiés, l'empowerment (comment transmettre le pouvoir dans les communautés), la paix et la réconciliation. L'Université de Coventry a une très longue expérience dans la recherche sur des thèmes comme par exemple la sécurité des êtres humains, la cohésion communautaire, la paix et la réconciliation.

Le projet s'est déroulé sur 18 mois, d'aout 2009 à janvier 2011.

L'objectif du projet est de mieux informer les migrants potentiels, afin qu'ils puissent prendre des décisions en connaissance de cause et qu'ils comprennent bien les risques d'exploitation durant le voyage et dans le pays de destination.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- identifier et contacter les structures et les migrants potentiels qui nécessitent une information sur le thème de la migration;
- améliorer le niveau de sensibilisation et d'information sur les réelles conditions de la migration irrégulière et les alternatives possibles;
- dans la région d'Ibadan, l'objectif c'est aussi d'informer le public sur les droits des migrants et favoriser leur accès à ces droits;
- Informer les personnes qui vont bientôt s'embarquer dans ce processus d'immigration irrégulière;

- encore une fois d'augmenter le degré de sensibilisation et d'information auprès des personnes et des organismes concernés pour qu'il y ait une meilleure compréhension du phénomène de la migration irrégulière et une meilleure prise de décision.

Dans le cadre de ce projet, nous avons mis en place des activités et développé une stratégie de communication avec nos partenaires. Nous avons organisé une première réunion à l'université d'Ibadan, qui est la première université du Nigéria, et elle avait pour objectif de sensibiliser les étudiants qui sont les plus nombreux parmi les migrants potentiels. La deuxième réunion a eu lieu dans la ville d'Ibadan, pour sensibiliser la population, en particulier des journalistes, des étudiants, des juristes, personnel des offices de l'immigration... pour les sensibiliser sur l'immigration irrégulière. Les discussions portaient sur le droit des réfugiés, le droit des migrants.

Nous avons réalisé des affiches que nous avons envoyé dans différentes régions afin de transmettre et diffuser l'information sur la migration illégale. Les affiches transmettent des messages assez simples et spécifiques liés aux risques du voyage mais aussi sur la situation des migrants irréguliers dans les pays de destination.

Par exemple, une des affiches parle des migrants irréguliers qui traversent le désert. Elle montre comment les véhicules débordent de gens ! Parce que c'est ça les vraies conditions du voyages et beaucoup tombent, sont blessés, meurent pendant le trajet.

Le pire c'est quand le chauffeur voit quelqu'un tomber, il ne s'arrête pas et il continue.

Nous avons également créé une pièce de théâtre qui a été représentée 16 fois. Nous avons réalisé un CD dans lequel des parties de la pièce de théâtre y sont présentés.

Nous avons également envoyé des SMS à la population pour alerter les gens sur le processus et les dangers de la migration irrégulière. Nous avons ensuite distribué des T-shirt et des casquettes avec des messages de prévention pour le grand public.

Dans le cadre du projet, nous avons étudié les causes qui poussent les gens à choisir l'immigration irrégulière. Ensuite nous avons mis en avant et évalué les dangers de cette immigration irrégulière. Et enfin nous avons cherché à proposer des alternatives à cette immigration. On ne peut pas juste dire : « on ne peut pas faire ça, ce n'est pas bien », il faut donner des alternatives.

En ce qui concerne les causes à la base du processus de migration, la première est représentée par les difficultés pour les jeunes de trouver un emploi au Nigéria. Même après de longues études de haut niveau, ils n'arrivent pas à trouver de travail. Le gouvernement ne fait rien pour régler ce problème. Il n'y a pas de droits sociaux dans le pays, qui pourraient aider l'insertion de ces jeunes. Sans emploi les jeunes doivent chercher d'autres moyens pour trouver un emploi. C'est une des raisons pour laquelle beaucoup de jeunes partent chercher un emploi aux Etats Unis, en Europe ou ailleurs. En général, le peuple nigérian est un peuple de travailleurs.

La deuxième raison c'est aussi les violences causées par des problèmes ethniques ou religieux. C'est le cas dans le Nord du pays, notamment. Dans la ville de Jos, il y a une guerre entre différentes ethnies de l'Etat du Plateau, dont Jos est la capitale. D'autres villes sont plutôt concernées par des affrontements à caractère religieux. Il y a une secte qui s'appelle BOKO ARAM (cela signifie: l'éducation des blancs n'est pas bonne), c'est une secte islamique qui va dans les villages dire que l'éducation qui vient de la société des blancs n'est pas bonne et qu'il ne faut pas envoyer les enfants dans les écoles, qu'il ne faut pas suivre ce modèle.



Les affiches réalisées par CAFSO WRAG for developement dans le cadre du projet "Migration Aware"

Malheureusement, je ne parle pas français, sinon je pourrais parler pendant deux heures des violences basées sur l'ethnicité et les religions. J'ai rédigé un mémoire sur ces questions et j'ai fait une conférence sur ce sujet à Istanbul.

Les gens, notamment les jeunes, essayent d'échapper à cette violence, de fuir les régions et chercher un travail ailleurs.

Un autre problème qui pousse les gens à partir c'est le mauvais niveau des infrastructures au Nigeria : les routes sont mal entretenues, le réseau électrique national ne fonctionne pas régulièrement, les institutions d'éducations ne sont pas en bon état et il n'existe pas un système de sécurité sociale.

Une autre cause à l'origine de la migration est représentée par les priorités mal placées du gouvernement. Par exemple les 7 points de l'agenda 2020 promulgué par l'ancien président, prévoyait de transformer économiquement le pays pour qu'il y ait un développement d'ici 2020. Il existe déjà le « Millennium Development GOALS (MDG), il y a déjà ça et il y a beaucoup de similarités entre les deux documents. Moi, je suis d'avis que le MDG qui a été créé par différents pays qui se sont réunis pour créer ce projet, était beaucoup plus efficace, il fallait suivre ces buts là, ces projets.

Selon la banque mondiale 70% des nigérians souffrent de pauvreté. Et la plupart d'entre eux sont originaires des régions rurales, et 67% sont des femmes.

Il y a donc deux choses à retenir, la pauvreté concerne en particulier les régions rurales et essentiellement les femmes. On ne constate pas d'effort de la part du gouvernement pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant dans les zones rurales. Quand les personnes vivant dans ces régions rurales voient que rien n'est fait pour eux, ils décident de partir ailleurs.

Un autre problème est que le gouvernement a créé des universités, mais rien n'est fait pour améliorer celles qui existent déjà. Au Nigeria, il y a au moins 60 universités. Ce dont on a besoin, ce n'est pas de créer des universités mais d'améliorer le niveau de celles qui existent et créer des emplois pour les jeunes diplômés.

2. Les risques liés à l'immigration irrégulière.

D'abord, j'aimerais bien définir ce que c'est l'immigration irrégulière au Nigeria.

Les personnes qui partent par la route qui traverse le Niger et le désert, passent par Agadz et cherchent à rejoindre la Libye ou l'Algérie et de là ils essayent d'arriver au Maroc pour passer à Ceuta et ensuite traverser la mer en bateau. Nous parlons d'immigration irrégulière parce que ces personnes n'ont pas de passeport, ni de visa.

Le premier problème à mettre en évidence est représenté par les dangers et les catastrophes auxquels sont confrontés les migrants lors du voyage par la route ou par la mer.

Les migrants voyagent en surnombre sur des camions d'où ils peuvent tomber à tout moment sans que le conducteur s'arrête. D'autres tentent leur chance à pied dans le désert.

Les migrants courrent également des dangers lorsqu'ils voyagent en bateau. Il peut se renverser et il y a beaucoup de morts.

Les migrants essayent ainsi d'échapper aux contrôles des frontières. Ils traversent le désert où les conditions climatiques ne sont pas supportables pour des êtres humains. Ce sont vraiment des climats extrêmes : les nuits sont très froides et les journées extrêmement chaudes. Nombreux

sont ceux qui ont des problèmes de manque d'oxygène et qui n'ont plus de force pour continuer. C'est pour ça que beaucoup de migrants meurent sur la route. Les migrants n'ont rien à manger, ni à boire. Dans certains cas ils sont obligés de boire leur urine. On a entendu dire que "l'urine c'est très chère dans le désert". C'est ce que les personnes que nous avons rencontré et qui ont témoigné sur leur voyage nous ont dit. L'eau étant très chère dans le désert, après l'avoir bue, ensuite les personnes récupèrent leur urine dans un gobelet pour la boire.

Les témoins de ces voyages nous ont également dit que certains n'hésitent pas à tuer les plus faibles, pour les manger, c'est horrible.

Beaucoup de migrants tombent dans les pièges des populations qui vivent dans le désert. Aux contrôles à la frontière, les policiers essayent de les exploiter et de leur extorquer de l'argent. D'autres sont arrêtés en Libye, au Maroc et ils sont mis en détention dans ces pays. Beaucoup de femmes migrantes sont exploitées sexuellement. De nombreux migrants préfèrent être détenus que d'être renvoyés dans leur pays : en effet, lorsqu'ils sont dans le centre de rétention au Maroc ou en Libye, ils vont avoir au moins à manger. Ceux qui sont renvoyés dans leur pays d'origine, risquent de mourir sur le chemin de retour.



Si l'on regarde la carte de l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord, les migrants vont traverser le Nigeria vers le nord et arriver au Niger. Ensuite, ils vont prendre soit la direction à droite soit à gauche. A droite ils vont aller en Libye, à gauche ils vont vers l'Algérie. Dans tous les cas, c'est toujours par la route. Si c'est vers l'Algérie, ils vont aller ensuite vers le Maroc et ça peut prendre des jours, des semaines, des mois. Quand ils sont au Maroc généralement ils vont à Ceuta où ils prennent le bateau. Entre Ceuta et l'Espagne il y a 40 km. Là bas, il y a un autre contrôle qui les attend. Ils vont passer par bateau.

Il y a beaucoup d'accidents dans la mer et les migrants meurent.

Pour les migrants qui passent par la Libye, en plus des dangers sur la route ou dans la mer, ils sont victimes d'exploitation par les populations locales. Nombreux sont ceux qui sont contrôlés par la police locale, qui sont tués ou torturés.

C'est pour ces raisons que nous menons des campagnes d'informations pour réduire et arrêter l'immigration irrégulière.

La migration irrégulière provoque aussi d'autres effets négatifs, non seulement sur les migrants mais aussi sur leurs familles.

L'une des idées à la base de la migration c'est d'envoyer de l'argent à la famille qui est au pays. Mais si le migrant est contrôlé et arrêté dans le pays de transit ou de destination, il ne pourra pas envoyer cet argent si important pour la survie de sa famille.

Pour les migrants qui ont un peu de chance et qui arrivent en Europe, la plupart du temps, ils n'obtiennent que des emplois non qualifiés et mal payés, souvent non déclarés. Par conséquent ils n'envoient de l'argent à leurs familles que de temps en temps lorsqu'ils le peuvent.

Les migrants irréguliers qui ne trouvent même pas des emplois non déclarés en Europe, n'ont pas les moyens d'envoyer de l'argent à la famille. Il n'y a donc aucun gain pour la famille.

Comme le dessin du Guide "My child is home alone" le décrit bien, les enfants des migrants irréguliers restés au pays sont victimes d'abus. Ils sont complètement abandonnés car il n'y a pas les parents pour les élever et les protéger.

Les enfants qui tombent malades ne reçoivent pas les soins médicaux nécessaires. Les enfants sont plutôt soignés par les médecins traditionnels parce qu'il n'y a pas d'autre moyen.



Plight of the child left at home by migrant parent
The JOINT INITIATIVE OF ALC (France) and CAFSO-WRAG for development (Nigeria)

Les parents âgés des migrants sont eux aussi délaissés. Souvent, les parents donnent tout ce qu'ils ont pour que leur enfant migre et eux se retrouvent à vivre dans la pauvreté. Donc, à la fois les enfants et les parents des migrants irréguliers souffrent de cette situation et peuvent en mourir.

Un autre effet négatif pour les migrants irréguliers, c'est la honte au cas où ils sont déportés au Nigeria. Ils sont stigmatisés. Il y a une perte de dignité et un manque de confiance en soi-même. Lorsqu'ils rentrent au Nigeria même s'ils ont une maison, ils ne veulent pas retourner dans leur village en raison de la honte et ils préfèrent aller dans d'autres villes comme Lagos. Ils se retrouvent dans une situation de grande précarité. Ils vont être hébergés chez des amis, en changeant souvent d'appartement, sans travail ni moyen de subsistance. Tout ça encourage des comportements qui désocialisent la personne, comme le vol, l'alcoolisme, la prostitution, ... Il y a de nombreuses personnes qui deviennent SDS et la plupart du temps leurs droits sont violés. En effet, ils sont stigmatisés. Honteux, ils n'essaient même pas de réclamer et de défendre leurs droits. Pour ceux qui étaient mariés avant le départ, lorsqu'ils reviennent au Nigeria, ils ne retournent généralement pas chez le mari ou la femme, à cause de cette honte et donc ils divorcent.

3. Les victimes de la traite des êtres humains

Dans le cadre de notre projet, nous avons ciblé des groupes à risque en particulier : les migrants potentiels, ceux qui sont partis et ensuite revenus au Nigeria volontairement, ceux qui ont été expulsés, les victimes de traite des êtres humains...

Parmi tous ces groupes, on va parler spécifiquement des victimes de traite des êtres humains.

Parmi ces victimes nous pouvons distinguer 2 catégories : les victimes de travail forcé et les victimes d'exploitation sexuelle. Parmi les victimes nous pouvons aussi distinguer les enfants et les femmes. Les femmes nigérianes sont envoyées dans les pays comme l'Espagne, l'Italie mais aussi la Russie, le Moyen Orient et l'Afrique du Nord pour être exploitées dans la prostitution. Il s'agit des femmes très jeunes, et nombreuses sont celles qui rentrent dans ces réseaux de prostitution et traite à cause de leurs parents.

Une fois arrivées en Italie ou en France, ces femmes, même si elles voulaient arrêter la prostitution et rentrer au Nigeria, ne peuvent pas le faire car elles ont l'obligation de rembourser

la dette, selon le serment fait avant de partir. Elles se sentent piégées et restent dans ces réseaux d'exploitation.

Les victimes de la traite ont perdu leur estime d'elles-mêmes et ont besoin d'un travail de prise en charge psychologique suite aux violences sexuelles, physiques et psychologiques subies. Elles ont également besoin d'être protégées vis-à-vis de leurs exploitateurs.

Pendant notre projet, nous avons d'abord mis en évidence la nécessité de travailler sur l'estime de soi, par une aide psychologique aux victimes. Deux autres nécessités ont émergé :

- l'hébergement dans un lieu sûr
- la formation professionnelle.

Notre idée est de créer un centre d'hébergement où les femmes victimes peuvent rester de 3 à 6 mois et mettre en place des ateliers soit de coiffure, de couture, de mode, pour faciliter l'accès de ces femmes au monde de travail.... La restauration de la confiance en soi-même passe par le biais de l'intégration dans la société et trouver les moyens de vivre parmi les autres.

Notre but d'être là aujourd'hui c'est aussi de créer des liens avec des associations qui travaillent en France avec les migrants afin de récolter des informations qui peuvent nous aider à développer ce projet au Nigeria.

Le problème de l'immigration irrégulière ce n'est pas juste un problème des pays du Sud mais aussi c'est celui des pays du Nord. Ce n'est pas quelque chose qu'on peut faire tout seul, CAFSO ne peut pas faire ça tout seule au Nigéria et vous ne pouvez le faire tout seuls ici. Il faut que nous le fassions ensemble pour développer des solutions et progresser ensemble.

Merci beaucoup.

LA TRAITE DES FEMMES NIGÉRIANES

Vanessa SIMONI, *Chef de projets, Les Amis du Bus des Femmes*

Bonjour,

En préambule, je voudrais vous préciser que je vous parlerai de la traite des nigérianes aux fins de l'exploitation sexuelle parce que le Bus des Femmes est une association qui travaille dans le champ de la prostitution. Mais il faut savoir que la traite nigériane se décline aussi dans d'autres domaines, comme l'esclavage domestique ou le travail forcé. Il y a eu dernièrement à Paris un scandale important concernant une jeune fille qui travaillait comme domestique pour un joueur du PSG. Cela arrive régulièrement. Il existe aussi des cas de traite aux fins d'exploitation de la mendicité de jeunes garçons nigérians ou d'hommes dans d'autres pays du monde.

Aujourd'hui donc, je me limiterai à l'exploitation sexuelle des femmes nigériane en France.

Je travaille pour l'association Les Amis du Bus des Femmes à Paris, une association créée autour d'un véhicule, le Bus des Femmes, qui tourne le soir dans Paris et qui va à la rencontre des personnes se prostituant et a développé entre autres une action en direction des personnes victimes de traite en leur proposant une action d'accompagnement vers leurs droits.

Parmi les personnes victimes de traite, les nigérianes représentent aujourd'hui un pourcentage important et parmi les personnes que nous orientons vers le dispositif Ac.Sé, les femmes nigérianes sont en nombre croissant. Je dirais même que ce nombre est prédominant.

Un des objectifs de ce séminaire est de mieux harmoniser et mieux coordonner notre travail sur ce problème.

En introduction, je voudrais vous préciser **les objectifs de cette intervention**, car il y a une grande différence dans les degrés de connaissance de la traite nigériane.

Parmi les partenaires du Dispositif Ac.Sé, il y a des centres d'hébergement qui ont accueilli un très grand nombre de personnes nigérianes, il y a aussi des associations de terrain, comme l'Amicale du Nid, IPPO, ALC, le Bus et d'autres qui travaillent tous les jours avec les femmes nigérianes. Par contre, il y a aussi des structures du Dispositif Ac.Sé qui n'ont jamais accueilli de femmes nigériaines, ou très peu.

Je vais essayer de m'adresser à tout le monde en même temps et que tout le monde trouve son compte à savoir qu'il y a un niveau de sensibilisation sur le fonctionnement de la traite nigériane et en même temps, il peut y avoir aussi un autre niveau de réflexion, puisque la traite nigériane a acquis un tel niveau de développement que nous, partenaires du Dispositif Ac.Sé, devons être en quelque sorte des « experts » sur la question.

Je pense qu'à ce stade, il faut qu'on avance et qu'on réfléchisse sur ce phénomène et son évolution, ainsi que sur les difficultés et les réponses à apporter, mais aussi sur nos représentations, sur les discours que nous pouvons avoir sur ces femmes. Il faut faire avancer la réflexion.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je vais définir le sujet de cette intervention. Par rapport à la traite nigériane, de quel système d'exploitation on parle ? Qui est concerné ? D'où sont-elles originaires ? Combien sont-elles ?

Qui est concerné ?

Le réseau d'exploitation repose sur des relations d'échange entre femmes, avant tout. Il s'agit d'accords contractés dans le cadre d'un parcours migratoire, et c'est pour cette raison que ce matin nous avons beaucoup parlé de migration.

A l'origine du phénomène, dans les années 1980-1990, des femmes appelées des « sponsors » financent le voyage d'autres femmes : amies, connaissances, membres de la famille, etc. vers l'Europe ou les Etats-Unis.

Dans le cadre de la prostitution, le système du sponsoring est très développé non seulement auprès des femmes nigérianes, mais aussi des femmes ghanéennes et camerounaises. Il s'agissait de relations d'échanges entre des femmes candidates à la migration, qui allaient généralement se prostituer en Europe ou aux Etats-Unis et qui étaient aidées par d'autres femmes. Ces dernières prenaient en charge les frais de voyage, de passeport et se faisaient rembourser ensuite assez rapidement et facilement.

Dans les années '90, ces relations d'échange ont évolué vers des formes d'inégalités assez marquées et des formes de domination qui se sont transformées en accords frauduleux, c'est-à-dire en arnaques. **Il faut dire ici que la traite nigériane est une énorme arnaque.**

En parallèle de l'évolution de ces accords vers des transactions frauduleuses, les prix aussi ont augmenté. A l'origine, les femmes devaient rembourser des dettes allant de 10.000 à 20.000€. Actuellement, les dettes s'élèvent plutôt autour de 50.000 € parfois même 60.000/70.000 euros, ce qui fait que les femmes se retrouvent dans des situations de servitude pour dettes. Les sponsors, les « madames » mettent en place des relations de domination envers les femmes. Il ne s'agit plus de femmes qui aident d'autres femmes à migrer, mais des femmes qui en asservissent d'autres. Les relations de dépendance qui s'instaurent sont très fortes.

Dans le cadre de la traite des femmes nigériaines, on parle souvent d'esclavage, mais on observe aussi qu'il s'agit de relation de vassalité. **Ce sont des relations d'allégeance.** Les femmes utilisent la formule « I swear in oath » (j'ai prêté serment), formule utilisée par les vassaux. Par conséquent, les relations entre les "Madames" et les autres femmes sont parfois des relations entre maître et esclave, mais très souvent aussi des relations entre maître et vassal. Par exemple à Paris, certaines "Madames" sont des véritables seigneurs avec des territoires qu'elles contrôlent et des femmes qui leur ont prêté allégeance. Ces dernières, à leur tour, peuvent régner sur de petits territoires partout en Europe, avec des femmes qui leur ont prêté allégeance, et ces dernières peuvent être aussi dans la même situation, etc.

A mon sens, il s'agit là de relations à la fois d'asservissement et d'allégeance. Il faut comprendre ces relations pour comprendre pourquoi c'est difficile de les rompre, parce que l'allégeance renvoie à des questions de fidélité, d'honneur.

D'où viennent-elles?

Deux états sont concernés par le phénomène de la traite : **l'état d'Edo et l'état du Delta.**





Sur le site internet du Ministère français des affaires étrangères, la carte du Nigeria représente en rouge les zones où il ne faut pas aller. Au nord, ce sont des états en proie à des affrontements ethniques et religieux. Au sud, ces zones correspondent justement aux endroits d'où sont originaires les femmes victimes de traite. Le parallèle est assez explicite. Il s'agit de zones très violentes et très dangereuses. La violence fait partie intégrante de la vie quotidienne de ces personnes.

La ville d'origine de la majorité de ces femmes est Benin City, une ville très ancienne avec un système politique précolonial, avec un roi et un système postcolonial avec un gouverneur. Il y a un gouverneur dans chaque état du Nigeria et aussi un Président. Les deux systèmes politiques coexistent.

Les deux Etats d'Edo et du Delta étaient autrefois un seul et même état. Donc les personnes sont proches culturellement. Les trois principales villes concernées par la traite sont **Benin City, Warri et Agbor**, ainsi que les villages autour de ces trois villes. Il s'agit de villages ruraux, où la dynamique de migration féminine est très forte. L'Etat d'Edo compte 4 million d'habitants. Bini et Esan sont les deux ethnies concernées par la traite.

La traite nigériane est omniprésente. Elle existait en Afrique bien avant d'exister en Europe et à présent, elle se diffuse aussi en Asie. Des femmes nigérianes à Paris ont sur leurs passeports les tampons d'entrée et de sortie de pays asiatiques comme la République de Singapour, ou alors les pays de l'Europe de l'Est. La mobilité est donc très forte. Par conséquent, il est très difficile d'avoir des statistiques sur le nombre de personnes concernées par la traite. Mais des rapports des Nations Unis donnent beaucoup d'informations à ce sujet.

A Paris, la situation est très grave. La moitié des personnes que le Bus des Femmes rencontre sur la voie publique sont des femmes nigériaines. A Château-Rouge, un quartier fortement touché par la prostitution, on peut rencontrer jusqu'à une centaine de femmes, en deux heures le vendredi soir. En 2010, nous avons accompagné 164 femmes victimes de traite et parmi ces 164, 158 étaient nigériaines.

Concernant **l'évolution du phénomène**, nous rencontrons un problème avec l'invisibilité des victimes mineures. Les mineures nigériaines sont toujours présentes en France, pourtant elles ne sont pas connues de l'ASE. En effet, les réseaux d'exploitation donnent de fausses dates de naissance, répertoriées ensuite sur des récépissés de demande d'asile. C'est un problème majeur et un axe de travail à développer. Nous nous sommes associés avec Enfants du Monde, une ONG spécialisée dans la protection des mineurs, qui effectue des tournées de rue avec nous. En 2011, nous avons identifié 17 mineures, 8 ont été placées à l'ASE. Une seule a témoigné dans une procédure pénale pour traite des êtres humains et association de malfaiteurs. Et aujourd'hui, elle est la seule personne reconnue comme victime mineure en France. L'invisibilité existe donc aussi dans le milieu judiciaire.

Trois cas pratiques pour présenter l'évolution du phénomène

La traite nigériane est un phénomène complexe et caractérisé par une multitude de cas individuels, tous différents les uns des autres. Il faut cependant essayer de définir de grandes tendances, en faisant tout de même attention aux généralités, aux clichés et tout ce que nous pouvons nous aussi véhiculer, qui dessert ensuite les personnes.

Je vous propose de travailler autour de trois cas pratiques, trois situations de femmes nigériaines que nous avons accompagnées et qui se sont entraînées pendant ces dix dernières années.

Je voudrais souligner que l'entraide est un élément important dans les relations entre femmes nigériaines, malgré les relations d'exploitation.

Le Bus des Femmes est une association communautaire, qui demande aux personnes de se soutenir mutuellement. On essaye de construire d'autres réseaux : des réseaux de solidarité en opposition avec les réseaux de traite.

1. La première femme s'appelle Bridget. Elle est arrivée en France en 2001

Les années 2000 ont été caractérisées par un arrivage massif de femmes nigériaines qui évoluaient dans des situations d'exploitation, de contrainte et de tromperie. A cette époque là, la traite nigériane est très souvent caricaturale : **les femmes sont trompées sur ce qu'elles vont faire en Europe**. Beaucoup ne savent pas qu'elles vont venir se prostituer. D'autres, même si elles savent qu'elles viennent se prostituer, ne savent pas combien d'argent elles doivent rembourser.

29/6/2007	1000 F
23/7/2007	2000 F
23/8/2007	4000 F
30/8/2007	1000 F
3/9/2007	1000 F
4/9/2007	1000 F
26/9/2007	2000 F
16/10/2007	1000 F
29/10/2007	1000 F

Un grand nombre d'entre elles ne savent pas dans quelles conditions elles vont travailler, que tout l'argent va être saisi, qu'elles ne vont pas avoir le droit d'envoyer de l'argent à leur famille. De plus, les contraintes subies, non seulement de l'activité prostitutionnelle, mais aussi de la vie quotidienne, sont extrêmement fortes. Pendant les années 2000, les associations ont été confrontées à la traite nigériane et vite dépassées par le phénomène.

Pour revenir à l'histoire de Bridget, elle a quitté le Nigeria dans le cadre de violences familiales. C'est une jeune fille dont le père est un ancien ingénieur de l'entreprise Coca-Cola, qui avait beaucoup d'argent et quatre ou cinq femmes. Chacune des femmes avait de l'argent et ses propriétés. Lorsqu'il est mort, les femmes se sont très violement disputées les biens et la belle-famille a rejeté certaines d'entre elles, en les déplaçant dans d'autres villes et en les empêchant d'avoir accès à l'héritage. La mère de Bridget était la dernière femme. Elle a été rejetée et Bridget et sa mère se sont retrouvées pauvres du jour au lendemain.

Bridget a ainsi grandi dans la haine et avec l'idée de prendre sa revanche et s'enrichir un jour.

Quand elle a eu 18 ans, Bridget a voulu affronter la famille de son père et elle a subi des violences de leur part, entre autres ils ont voulu la marier et ils l'ont excisée de force. A partir de ce moment là, sa famille l'a cachée chez un oncle au Togo.

Pour Bridget comme pour tant d'autres, **le projet migratoire est lié aux violences familiales**. Les problèmes d'insécurité au Nigéria sont extrêmement fréquents. On observe un taux de violence dans les familles, des situations d'esclavage domestique, notamment pour les jeunes filles dont la

mère est décédée. En effet, sans la protection de leur mère, elles peuvent être rapidement victimes de l'exploitation de la part de leur propre famille ou de la belle-mère.

Il y a aussi des formes d'inceste, sujet tabou au Nigeria, qui entraînent des conséquences graves pour les victimes qui sont ostracisées de la famille.

Les mariages forcés et l'excision sont également des problèmes importants et fréquents. Il faut savoir que l'excision est illégale dans l'Etat d'Edo, mais elle reste encore très pratiquée dans certains groupes de la population.

Ensuite il peut y avoir des histoires familiales compliquées, comme par exemple lorsque les jeunes femmes se rendent compte en grandissant que leurs familles font partie de société secrètes, qui sacrifient les enfants.

Ces histoires sont réelles même si elles sont éloignées de nos critères de compréhension, mais elles représentent la vie de ces femmes. **La famille est donc à l'origine de la migration.** Elle organise le départ, la mise à l'abri des femmes souvent dans un pays frontalier où des amis ou membres de la famille pourront l'aider. Cependant, les parents eux-mêmes ne pourront pas aider leurs enfants, au risque de leur propre vie.

Dans le cas de Bridget elle est allée au Togo chez son oncle. C'est là qu'elle a rencontré d'autres femmes nigérianes, qui étaient dans la maison d'un pasteur, en attente de pouvoir passer en Europe. Ce fut pour elle un signe de revanche pour sa famille, avec l'espoir de pouvoir devenir riche en Europe.

C'est là que nous pouvons voir **les liens tissés entre les réseaux de migration illégale et les réseaux de traite**, puisqu'ils ont des interrelations et constituent un système social complexe. Les personnes à l'origine de la traite nigériane passent eux aussi, comme les migrants potentiels, par le biais de personnes en contact avec, par exemple, la personne de l'ambassade qui peut délivrer le visa. Les Madames peuvent passer des accords marchands avec les réseaux de l'immigration clandestine, c'est ce qui s'est passé dans le cas de Bridget au Togo : un homme a une maison où il héberge une cinquantaine de filles qui attendent de passer en Europe. Cet homme passe des accords marchands avec des femmes en Europe pour y faire venir des filles.

Mais le passage peut aussi s'organiser par relations familiales, notamment pour les femmes dont les frères sont en relation avec les passeurs.

Les réseaux de migration ne sont pas égaux en termes d'intensité et d'activité : on peut retrouver des gens qui transfèrent une personne tous les ans aussi bien que des gens qui transfèrent en Europe 20 personnes par semaine.

Par exemple, l'an dernier un homme a été arrêté au Togo : il faisait arriver à l'aéroport de Charles de Gaulle trois groupes de quatre filles chaque semaine depuis trois ans. Cet homme avait une femme à Paris qui hébergeait toutes les nouvelles arrivantes pour ensuite les envoyer partout en Europe. Des personnes de ce genre sont très actives, et représentent des contacts importants pour tous ceux qui travaillent dans la traite, avec un investissement important d'argent.

Nous constatons que ces réseaux sont en recherche permanente de stratégies de plus en plus complexes. Par exemple, une jeune femme a été entraînée pendant quatre mois au kick-boxing à Lagos pour être introduite et cachée dans l'équipe nigériane de kick-boxing, devant participer à une coupe du monde à Berlin. Elle s'est présentée à l'Ambassade d'Allemagne pour prouver qu'elle faisait bien partie de l'équipe sportive. Elle a obtenu son visa et pendant le voyage, lors du transit à Paris, le reste de l'équipe a poursuivi vers Berlin et elle n'est pas montée dans l'avion. Cela pose question sur les innombrables possibilités d'arriver en Europe.

Nous avons aussi rencontré une autre jeune fille qui a été amenée à Dubaï. Elle avait de l'argent pour acheter 20 sacs en tissu. Ensuite, ses exploiteurs l'ont fait passer pour une marchande du Burkina Faso qui rentrait chez elle en faisant une escale à Paris. Et seuls les sacs sont arrivés au Burkina. Elle est restée à Paris.

Dans ce genre de stratégie, ces jeunes femmes sont aussi actrices, sur le moment. Elles ne posent que peu de questions, car n'ont pas beaucoup d'autres alternatives pour pouvoir venir en Europe. Elles se trouvent déjà dans une dynamique de mensonge où elles ne doivent pas tout dire.

Bridget est partie du Togo pour Paris avec les autres filles qui étaient dans la maison à côté de chez son oncle. **En 2005, elle a fait une demande d'asile** où elle a expliqué la réalité de son parcours. Mais sa demande a été rejetée sur le seul principe qu'au début elle avait donné une fausse identité et un faux récit, et on lui a répondu que si elle avait menti une fois, elle aurait très bien pu mentir une deuxième fois !

Aujourd'hui, **on constate une évolution dans la prise en compte des parcours de traite pour la délivrance de la protection subsidiaire, voire du statut de réfugié.** Il est possible en effet d'accompagner une personne dans un changement d'identité et de récit dans le cadre de l'asile. Ce système fonctionne bien actuellement, car la protection subsidiaire est accordée de plus en plus. Mais il est surtout à noter qu'une fille suivie par le Bus des Femmes a obtenu en décembre dernier le statut de réfugié à l'OFPRA.

Le mois dernier, la CNDA a également octroyé le statut de réfugié à une femme nigériane victime de traite. La Cour explique que les femmes de l'état d'Edo représentent un groupe à risques, potentiellement victimes de recrutement par des réseaux de traite, et le simple fait d'être une femme dans cet état représente un danger potentiel. Le statut de réfugié est la seule vraie protection pour ces femmes car elles peuvent obtenir une carte de dix ans, avoir droit au regroupement familial et bénéficier du RSA.

Bridget a décidé d'arrêter la prostitution en 2005 et suivre des formations professionnelles. Cependant, dix ans après son départ du pays, **elle continue de payer sa dette au temple Ayelala.** Elle envoie l'argent à sa mère, qui amène ensuite l'argent au temple. Bridget ne voudra jamais arrêter de rembourser cette dette. 60% de son salaire, qui n'est pas très élevé, est remis au temple chaque mois.



Le Temple Ayelala est un réseau de temples qui se pose comme garant des accords passés au départ entre les femmes. Lorsqu'un sponsor propose un contrat à une femme qui veut partir en Europe, ce contrat est passé au temple où la jeune femme prête serment devant une autorité, c'est-à-dire un docteur traditionnel. A Benin City, les temples sont très nombreux et ce sont ces temples qui organisent les représailles en cas de non remboursement de la dette, puisque le Temple Ayelala est une **cour de justice dans l'Etat d'Edo.**

De ce fait, les chefs prêtres de ces temples rendent justice localement. Par exemple en cas de vol, de meurtre ou de mort accidentelle d'un enfant, les gens vont voir les prêtres pour qu'ils nomment les coupables.

Beaucoup de femmes racontent qu'étant enfant, elles ont déjà été témoins d'évènements qui les ont traumatisées. Elles gardent donc dans leur imaginaire le fait que le temple a un grand pouvoir, d'autant plus que dans cette zone du Nigeria, la police, corrompue, manque de moyens pour intervenir efficacement. Par conséquent, les gens se tournent beaucoup plus vers le temple Ayelala, considéré incorruptible.

Le Temple rend justice en disant qui est coupable ou innocent, et ensuite punit les coupables, notamment avec la saisie des biens. A l'intérieur des temples, on peut y retrouver tous les biens

saisis des gens punis. Les prêtres du temple sont ainsi très riches, donc forcément très puissants, et depuis dix ans avec les recettes engrangées par la traite, ils sont devenus encore plus riches car s'octroient un pourcentage sur chaque contrat. Ce pourcentage augmente davantage si la personne ne paye pas la dette, car ils doivent organiser eux-mêmes les représailles auprès des familles. Dans ce cas, ils peuvent se rendre chez les familles à plus de cinquante personnes tous habillés en rouge et en faisant beaucoup de bruit. De ce fait, tout le monde au village sait que cette famille a un problème avec le temple et en devient apeurée. Les familles sont convoquées pour prêter un nouveau serment et continuer à rembourser la dette de leur fille, qui a arrêté de payer.

D'après les documents que des universitaires nigérians nous ont transmis pour nos recherches dans le cadre des demandes d'asile, la croyance Ayelala se développe autour d'une déesse qui aurait été une ancienne esclave d'une autre ethnie et serait morte dans des circonstances atroces.

Elle peut donc être sollicitée lors de vengeances. D'après ces documents, on pense que le pouvoir du temple Ayelala est devenu si important dans le milieu judiciaire de ces Etats que la seule possibilité de le maîtriser de la part de l'Etat nigérian a été de l'incorporer au sein du système judiciaire officiel du pays. Le non-paiement de la dette est traité par le temple Ayelala comme le non-respect d'un contrat.



Cela nous amène à la question du juju, du contrôle qui en découle et des conséquences psychologiques sur les personnes.

D'après les 400 à 500 personnes que j'ai accompagnées ces dernières années, **le juju est pratiqué par les médecins traditionnels**. La médecine traditionnelle fait partie de la vie quotidienne de ces femmes. Elles ont souvent été soignées par des médecins traditionnels qui font également des scarifications, à la base de cette médecine. Les cérémonies juju sont à la fois des cérémonies de protection pour les femmes pendant le voyage, mais aussi de soumission. Ensuite, des cérémonies sont également organisées en Europe par certaines Madames, initiées entre autres par des prêtres Ayelala, et qui sont donc devenues à leur tour des « sorcières ». A Paris, les cérémonies se déroulent souvent dans les appartements où vivent les filles, se retrouvant ainsi constamment en présence de leur juju. Ce qui est à souligner dans cette pratique, c'est que plus ces personnes développent des syndromes post-traumatiques, plus c'est la preuve que le juju fonctionne, et ce système est très compliqué à combattre.

En effet, la très grande majorité des personnes développent **des symptômes de stress post-traumatique avec des somatisations très fortes** (les personnes ont généralement mal au ventre, mal à la tête, dorment mal, mal aux yeux...). Mais cela peut aller plus loin, avec des personnes qui ne contrôlent plus leur corps, ont des spasmes, urinent sur elles sans pouvoir se contrôler, n'arrivent pas à parler car leurs mâchoires se bloquent... Plus ces symptômes vont être présents, plus ça sera pour elles la démonstration de la puissance du juju.

A cela se rajoute le fait que ces femmes accordent une très grande importance à leur vie onirique, chaque rêve ayant une explication dans la vie quotidienne. De ce fait, avant de se coucher, elles ont peur parce qu'elles pensent qu'elles peuvent être attaquées par les gens du réseau ou du temple. Elles peuvent en arriver à dormir avec des couteaux pour pouvoir se défendre. Mais puisqu'elles ne vont pas bien, elles font des cauchemars, et plus elles font des cauchemars, plus elles pensent que c'est le juju.

Les temples Ayelala sont des lieux sculptés avec des symboles qui n'ont aucune signification pour nous mais qui en ont pour les femmes nigérianes. Parmi ces symboles, on retrouve également une croix rouge, récupération à la fois de symboles chrétiens et le rouge comme symbole du sang. Le sang est très présent dans les rituels.

La cérémonie juju est donc pratiquée par un sorcier, elle peut être associée à des sacrifices d'animaux, par exemple la fille doit manger le cœur d'un poulet vivant... certains de ces rituels ont le simple but d'impressionner les jeunes femmes. Souvent, elles doivent par exemple boire des mixtures.



Les scarifications sont pratiquées avec des couteaux et des aiguilles. Dans les procédures de demande d'asile, il est important de demander des certificats médicaux attestant ces scarifications, car il peut y en avoir jusqu'à une centaine sur le corps.

Elles sont généralement faites de manière symétrique, sur les épaules, la poitrine et dans le dos, ou encore sur les pieds ou les mains.

Ce sont toujours des traits symétriques et parallèles, qui représentent des dessins. Avec la scarification, le corps est marqué : l'idée est ainsi véhiculée que la personne peut être retrouvée partout car elle est marquée. Ensuite, ils mettent une mixture dans les scarifications qui rentre dans la peau avec en plus l'idée du sang contaminé...

Bridget, même si elle continue à payer sa dette au temple, est aussi très impliquée dans la lutte contre la traite nigériane. Un jour, en 2007, elle m'a demandé d'aider une de ses copines, qui s'appelle Jessica. Jessica voulait quitter l'appartement où elle vivait avec sa Madame et elle avait du mal à le faire même si elle avait terminé de payer sa dette.

2. Jessica a quitté le Nigeria en 2005 suite aux problèmes économiques de sa famille.

Concernant les familles des femmes que je rencontre, **on peut distinguer trois types de familles :**

- La famille rurale,
- La famille urbaine monoparentale,
- La famille polygame.



Cependant, dans leurs grandes diversités, ces trois types de famille peuvent avoir des projets migratoires pour leurs filles.

Jessica a voulu partir avant 2005 à l'aide d'un réseau qui l'a amenée au Maroc. N'ayant pas pu rejoindre l'Europe, elle est retournée au Nigeria et est repartie avec un autre réseau plus puissant qui l'a fait partir en avion.

Sa tante, la sœur de son père, est venue en Europe se prostituer, et ensuite elle a commencé à faire venir les filles de sa propre famille. Elle est devenue très riche et un sponsor assez important à Benin City.

L'Etat d'Edo, et en particulier la ville de Benin City n'étant pas très grand, les filles qui viennent en Europe connaissent souvent les sponsors, et vice-versa. Pour Jessica, sa sœur est partie en 1996 en Italie, via sa tante. Sa famille a su que la sœur avait dû se prostituer, mais ils n'ont plus eu de nouvelles d'elle. Jessica a alors voulu partir à son tour pour retrouver sa sœur.

Les problèmes économiques sont souvent à l'origine du départ : dans les cas de traite, il s'agit de mères célibataires ou de filles aînées.

Le fait d'être mère célibataire s'avère compliqué au Nigeria du fait de la culture locale. Parallèlement, si l'on est sœur aînée, on est en charge de la famille, notamment si le père n'est pas là. Ensuite, on peut aussi avoir le cas de filles étudiantes avec énormément d'ambition, mais qui en dépit de leurs diplômes universitaires, n'ont pas réussi à trouver d'emplois qualifiés. Ces filles décident de partir à l'étranger, notamment en Europe, pour trouver un emploi correspondant à leur niveau d'études.

Dans ces réseaux transnationaux, essentiellement féminins, il est important de déceler les connexions familiales qui existent.

La société nigériane est assez influencée par la société anglophone, qui développe l'idée du réseau social, de club. Les clubs féminins sont très développés au Nigeria. Les femmes se retrouvent, mettent de l'argent en commun, prennent des décisions en commun sur ce qu'elle va faire ou non telle fille, comment elles peuvent s'entraider. Elles échangent l'argent, les idées et les projets pour faire voyager leurs enfants en Europe. Souvent les filles que nous rencontrons ici ont des mères qui font partie de ces clubs auprès desquels elles ont emprunté de l'argent pour payer le voyage en Europe.

Dans ces dynamiques familiales, il arrive que des sœurs soient dans les mêmes réseaux. Soit parce que, comme dans le cas de Jessica, une fille est venue en Europe pour rechercher sa sœur, et elle l'a trouvé ou elle ne la trouvera jamais ; soit des sœurs qui sont ensemble : une est arrivée en premier et l'autre l'a rejointe. Et parfois aussi, la deuxième travaille pour la première, ce qui complique les relations dans le réseau. Ce système ressemble à d'autres comme par exemple les réseaux de prostitution de l'Europe de l'est.

A titre anecdotique, cette année nous avons rencontré une femme, qui était fonctionnaire de police au Nigeria et qui est venue en France pour sauver sa sœur, sous l'emprise d'une "madame" extrêmement puissante à Paris, qui détenait le titre de propriété de la maison familiale de la jeune femme. Cette dernière a porté plainte en France et a réussi à récupérer le titre de propriété de sa maison et sa sœur a pu retourner au Nigeria.

Dans certains cas, les parents sont garants du pacte, ils donnent comme garantie de l'argent ou ils engagent un titre de propriété. Si leur fille ne rembourse pas la dette, leurs propriétés sont saisies.

Il est à signaler également que nombre de jeunes femmes partent sans l'accord de leurs parents ou sans même leur en parler. Les sponsors en effet peuvent arriver à convaincre les filles à ne pas en parler à leurs familles.

Jessica, la première fois qu'elle a essayé de venir en France, est passée par la route migratoire terrestre et ça a échoué. Le trajet via le Maroc ou la Libye est vraiment très dur et dangereux, et représente une donnée très importante pour nous dans notre travail avec les filles.

En effet, une fille qui est venue par avion a une Madame riche. **Quand les sponsors recrutent les filles au Nigeria, ils ont deux stratégies criminelles :**

- Soit elles investissent beaucoup d'argent pour le passage d'une fille par avion, car il faut payer le visa, le billet, etc., mais elles sont sûres qu'en avion les filles vont arriver saines et sauves, et rapidement.
- Soit elles recrutent beaucoup de femmes et les font passer par la route tout en sachant que la moitié d'entre elles va mourir, qu'une autre partie va se retrouver enceinte, etc... et qu'au final juste deux ou trois vont arriver en France.

Le voyage par la route implique le fait qu'il va y avoir des pertes humaines. Les personnes qui passent par la route payent souvent une dette moins élevée, du fait des souffrances et des dangers subis. Un très grand nombre de jeunes filles ne savent pas au départ qu'elles vont passer par là. Toutes les campagnes d'information et de sensibilisation sur les dangers de la migration illégale ne peuvent pas marcher avec ces filles-là, car elles croient qu'elles vont prendre l'avion, mais quand elles arrivent à Agadez, on leur dit que ça sera la route, et il est trop tard pour elles de revenir en arrière parce qu'elles ne savent pas comment rentrer, n'ont pas d'argent, de téléphone, et ne connaissent personne. Du coup, elles sont obligées de suivre les passeurs, même si elles ont très peur, car elles savent que c'est dangereux.



Dans les passages par la route, certaines filles partent avec leurs sponsors, d'autres seules. Ces dernières suivent des groupes de migrants, payent à chaque étape et sont les plus vulnérables. En effet, celles qui partent avec des sponsors ont l'assurance que le sponsor va payer pour chaque étape, et en cas de problème, elles sont protégées par les gens en Europe qui les attendent. Les autres sont seules et donc en danger.

Le rôle des guides est de vérifier que les femmes arrivent bien en Europe. Cependant, les femmes sont souvent victimes de viols, qui peuvent être aussi des rites de passage pour faire comprendre aux filles qu'elles n'ont plus le droit de se rebeller.

De plus, les jeunes femmes voient autour d'elles beaucoup de personnes mourir, elles ont peur de mourir elles-mêmes, et souffrent de stress post-traumatique déjà avant d'arriver en Europe, ce qui représente déjà une rupture dans leur parcours.

Il y a aussi un contrôle des grossesses : très souvent, le guide a dans le groupe une fille qui est sa petite amie, charge à elle de contrôler que les autres filles ne se retrouvent pas enceintes pendant le voyage. Si c'est le cas, elles sont obligées de prendre des médicaments pour avorter, même dans le désert.

Lorsqu'elles arrivent au Maroc ou en Libye, elles sont confrontées au problème de : comment passer la mer. Le problème ne se pose pas si elles sont avec un guide payé par le sponsor. Si ce n'est pas le cas, les filles doivent trouver un sponsor sur place : en effet, beaucoup de filles sont recrutées à Tripoli, dans un contexte de pressions encore plus fort et dangereux pour elles.

A Rabat comme à Tripoli, la communauté nigériane est très bien implantée. Les gens savent très bien quand les guides arrivent et avec qui. Les locaux savent que les filles qui arrivent avec les guides sont destinées à la prostitution, donc les filles sont kidnappées, ainsi le guide doit appeler

la Madame pour qu'elle paie la rançon. Evidemment, pour les filles qui n'ont pas de Madame en Europe, personne ne les récupère ; elles sont revendues à d'autres personnes en Europe. A Tripoli ou à Rabat, les femmes doivent attendre longtemps et cette période peut engendrer de nouvelles formes de violences. Les migrants clandestins sont enfermés plusieurs mois dans des pièces, dont ils n'ont pas le droit d'en sortir, afin d'éviter qu'ils soient arrêtés par la police. Les passeurs leur amènent chaque jour de la nourriture, mais si au bout d'un certain temps, ils n'ont plus d'argent, ils revendent une fille à un bordel local, en sachant que la Madame en Europe va payer pour la sortir de là, et ainsi ils récupèrent de l'argent.

Il y a donc de la prostitution locale, car des filles doivent commencer à rembourser leur dette là-bas, et les conditions de travail sont très dangereuses. Certaines filles racontent qu'elles ont été victimes de viols mais n'ont pas pu se rendre à la police de peur d'être arrêtées, au lieu d'être protégées.

Le réseau pour lequel Jessica a travaillé s'organise autour d'un frère et d'une sœur : Christopher et Juliet. La mère et sa sœur sont au Nigeria : elles recrutent des filles et réceptionnent l'argent en provenance de l'Europe.

Juliet vit à Paris dans un appartement avec son mari et sa cousine germaine qui l'a fait venir, elle aussi, mais contre une dette moins importante que les autres. Ils vivent avec trois autres filles pour lesquelles ils ont organisé eux-mêmes la cérémonie du juju, ainsi les filles vivent dans la même pièce que leur juju. Jessica est une de ces trois filles. Elle doit travailler toute la journée, dans des foyers de migrants de la région parisienne la journée, et la nuit sur la voie publique.

Non loin de cet appartement, Christopher, qui vient de sortir de prison pour trafic de drogues, vit avec sa compagne. Deux filles vivent et travaillent pour eux. Christopher a une maîtresse secrète qui vit en banlieue parisienne avec une fille, qui travaille aussi pour elle et Christopher. Cette famille a aussi des frères et des sœurs en Italie et en Belgique, qui fonctionnent sur la même organisation.

On voit que dans ces cas de figure, **les relations commerciales s'entremêlent aux relations familiales ou amicales**, sachant que dans la criminalité organisée, les relations familiales sont souvent favorisées pour assurer davantage de confiance.

Dans le cas du réseau qui exploite Jessica, les gens ne font pas seulement partie de la même famille mais font aussi partie de la même confraternité. **Tous font partie de la société secrète Asigidi**, où tous passent un serment d'allégeance les uns envers les autres.

Tout comme les clubs, les confraternités sont très développées et très importantes au Nigeria, comme dans tous les pays anglophones. Dans les milieux universitaires, les confraternités permettent d'accéder à des milieux sociaux d'élite. Dans ces confraternités, les membres peuvent avoir recours à des rites initiatiques. La confraternité Asigidi a associé à ces rites de la sorcellerie. Nous pouvons aussi retrouver ce genre de pratiques dans certains pays de l'Afrique de l'Est où les étudiants ont dû fuir leur pays et demander l'asile suite à des comportements violents au sein des confraternités.

Etant donné le serment prêté par les membres de la confraternité Asigidi qui ont beaucoup de pouvoir, en cas de problème pour un des membres, les autres vont l'aider.

Jessica a malgré tout réussi à partir de cet appartement. Mais elle a laissé derrière elle Joy. Cela a été difficile pour elle car au moment où elle est partie, Joy venait juste d'arriver et elle aussi a voulu aider cette jeune fille à sortir du réseau. Elle a gardé un contact téléphonique avec cette autre fille et progressivement elle a réussi à amener Joy vers nous.

3. Joy est arrivée en France en 2007. Sa situation soulève d'autres questions.

Tout d'abord la **diffusion du proxénétisme dans les groupes féminins**.

Par exemple, la femme de Christopher, Faith, se prostituait aussi pour rembourser sa dette. Ensuite, elle est montée en grade et a pu commencer à recruter des filles au Nigeria. Toutefois, tout en recrutant des filles au Nigeria, elle se prostitue pour son mari et est victime de violences conjugales. C'est une situation très ambiguë qui concerne beaucoup de femmes nigérianes. Cette jeune femme est aujourd'hui suivie par une autre association parisienne avec laquelle on se coordonne, mais cela reste compliqué.

Beaucoup de *Madames* ont été victimes de traite et même parfois n'ont toujours pas fini de rembourser leur dette. Cette question pose des problèmes dans le travail des intervenants sociaux, car ça peut provoquer des formes de rejet de la part de ces derniers qui se demandent s'ils doivent vraiment aider des femmes qui, dans le même temps, en asservissent d'autres.

Entre associations, nous pouvons nous retrouver pour certaines à suivre des victimes, en tout cas les victimes du moment, et pour d'autres, les proxénètes du moment. Il est important de trouver les moyens de se coordonner au niveau local.

En ce qui concerne la vie quotidienne des femmes, elles sont soumises à un contrôle très strict de leur parole et de leurs mouvements. En dépit de cela, les associations doivent essayer de trouver les moyens de travailler avec elles. Le contrôle est exercé aussi au niveau des liens de solidarité qui peuvent se tisser entre elles. C'est le cas notamment des filles qui **vivent dans les appartements-mêmes des proxénètes** : les accès à l'hébergement, la restauration, la douche sont soumis et conditionnés aux sommes d'argent que les filles arrivent à ramener. De ce fait, des filles se retrouvent contraintes à dormir dans la rue, tant qu'elles n'ont pas payé ce qui a été décidé par la Madame.

Les contrôles sont exercés soit de façon directe soit indirecte, en déléguant à d'autres personnes cette tâche : en général, la première fille joue ce rôle.

Le contrôle est évidemment exercé aussi sur l'argent : **tout l'argent est saisi** selon un système de comptes où elles doivent noter tout l'argent qu'elles gagnent. Mais c'est la Madame qui décide quelle somme d'argent va servir pour le remboursement de la dette, car avant de payer la dette, il faut payer le loyer, les habits, la coiffure, le téléphone de la Madame, l'électricité... Au final, la véritable somme d'argent destinée au remboursement peut être doublée ou triplée par rapport à la dette d'origine.

La Madame exerce un contrôle des frais engagés par chaque fille, mais aussi de tout l'argent envoyé au Nigeria. Les filles qui sont venues en France pour subvenir aux besoins de leur famille vont s'arranger pour envoyer de l'argent en cachette, et elles peuvent subir des représailles suite à ces envois d'argent.

Le contrôle est fait aussi sur l'activité : beaucoup de filles travaillent avec leur Madame ou avec des personnes qui sont amies de leur Madame. Parfois, ce sont des hommes de mains qui les surveillent.

Le contrôle s'étend également sur leur vie privée, sur le fait qu'elles :

- ne doivent pas tomber enceintes,
- n'ont pas le droit d'avoir de petit ami,
- ne doivent parler à personne lorsqu'elles vont à l'église,
- n'ont pas le droit de parler aux associations,
- n'ont pas le droit d'avoir des copines parmi les autres filles.

De ce fait, les filles vivent isolées et n'ont pas accès à l'information. Dans les conversations entre filles d'un même groupe, chacune se surveille et fera attention à ce qu'elle va dire ou pas, par crainte de représailles.

Ensuite, on doit prendre en compte **les violences physiques et psychologiques**. On entend souvent dire que dans la traite nigériane, c'est le juju qui permet de contrôler les filles et dans la traite de l'Europe de l'est, c'est la violence. Mais d'après mon expérience, je n'ai jamais vu un niveau de violences physiques aussi élevé : c'est un dénigrement total de la vie humaine, depuis les conditions de voyage vers l'Europe, jusqu'aux conditions de vie ici.

- Les violences psychologiques sont perpétuelles : si par exemple une fille ne rapporte pas suffisamment, ou si elle a un petit ami, la Madame fait courir le bruit que cette fille est séropositive. Puisqu'il y a un rejet total des maladies dans le groupe, la fille se retrouve complètement isolée, personne ne va plus lui parler. Dans l'appartement, elle n'aura plus le droit de dormir ni de manger avec les autres, le droit de toucher quoique ce soit...
- Les violences physiques sont également perpétrées régulièrement : coups, blessures... Je peux vous exposer l'exemple d'une Madame qui était citée devant le Tribunal de Paris : la Madame mordait les filles, arrachait des morceaux de peau et de chairs des filles et les avalait, pour leur signifier qu'elles lui appartenaient.

A côté de ces situations, certaines Madames gèrent les filles d'un point de vue purement commercial : elles passent deux semaines à Paris, de temps en temps, pour récupérer l'argent, puis rentrent au Nigeria.

Sur le rejet social et le développement des dynamiques collectives, les Madames contrôlent systématiquement les solidarités entre les filles. Parallèlement, le phénomène de rejet social est très marqué dans la communauté nigériane, et demeure une source d'angoisse pour les filles car elles ont peur de ne plus pouvoir avoir de liens avec les autres nigérianes, même si elles passent toute la journée à les épier.

Le rejet peut être fort et le fait de ne plus payer sa dette reste un tabou, ce n'est pas du tout un sujet qui peut être abordé avec tout le monde. Dans les groupes de parole organisés au Bus des Femmes, nous avons du mal à aborder cette question en collectif. Même celles qui ne payent plus leur dette ne le diront jamais au groupe. Les seules personnes qui ont dit qu'elles ne payaient plus la dette sont parties dans le réseau Ac.Sé.

Parallèlement, et en dépit de tout ça, des liens d'entraide et de solidarité arrivent à se développer, beaucoup plus que dans d'autres communautés avec lesquelles nous travaillons.

Par exemple le quartier de Château Rouge à Paris est à la fois un quartier de prostitution et un quartier de vie africaine, un lieu où arrivent des filles fuyant l'Italie, l'Espagne ou d'autres pays, car elles savent qu'elles pourront être aidées par la communauté sur place : des filles pourront les héberger, d'autres les accompagneront vers nous ou vers d'autres associations.

Concernant Joy et Jessica, grâce à cette dynamique, elles ont pu porter plainte, ce qui a permis l'arrestation des personnes impliquées.

Actuellement, beaucoup de jeunes femmes ont porté plainte, et par conséquent, beaucoup d'affaires pour traite sont en cours. Cependant, le milieu social et le milieu policier continuent d'avoir une représentation des femmes nigérianes comme étant des personnes qui ne coopèrent pas avec le système pénal. De ce fait, elles ne sont pas vraiment accompagnées à porter plainte.

Lorsqu'elles s'engagent dans une procédure pénale, il faut prendre en compte le problème des **représailles et des menaces envers les familles**. Pour cela, nous n'avons pas vraiment trouvé de

solution. Joy, par exemple, a déposé plainte, et s'est constituée partie civile, mais elle a perdu son père et sa sœur pendant l'instruction. L'accompagnement dans le décès devient alors partie de notre travail. Pour essayer de faire face à ces menaces, nous avons développé un système d'aides financières pour les familles, pour leur permettre de déménager d'un Etat à l'autre : nous leur avons envoyé 350€, ce qui correspond à un an de loyer.

La question des indemnités est très importante car les femmes nigérianes peuvent souvent les obtenir : certaines ont obtenu non seulement le remboursement de la dette mais aussi toute la période de la traite a été considérée comme une ITT, et donc indemnisée comme telle.

Un autre problème est la persistance de l'activité économique même après l'incarcération des membres du réseau. Dans le cas de Joy, tout le réseau a été arrêté et malgré cela, très peu de temps après l'incarcération, j'ai accompagné une fille nouvellement arrivée qui travaillait pour une des personnes en prison. Elle restait dans une situation de contrainte, car la cousine de la personne incarcérée avait repris le réseau.

Joy a obtenu une régularisation dans le cadre de l'article L 316-1. Elle a attendu longtemps avant d'obtenir son titre de séjour car elle n'avait pas de passeport biométrique.

Actuellement, les nouvelles filles entrent en France avec des passeports biométriques, souvent sous un faux nom. Cependant, leurs empreintes sont enregistrées dans la base de données et elles ne peuvent pas avoir de nouveaux passeports en France. Cela pose le problème de la délivrance du titre de séjour qui est actuellement soumis à la possession d'un passeport. D'où l'intérêt pour ces personnes d'entamer une procédure d'asile, puisque les autorités nigériannes ne peuvent pas délivrer les documents.

En conclusion, il faut comprendre que chaque personne a un parcours individuel particulier même si il y a des généralités. Chacun a sa propre histoire et c'est à nous de la découvrir. Il faut comprendre ces femmes pour pouvoir construire une relation d'échanges.

Il faut aussi prendre en compte l'importance de ces réseaux sociaux nigérians qui sont présents partout en Europe. Tout le monde se connaît et les filles changent souvent de villes ou de pays. Cela pose la question de : comment pouvons-nous les protéger effectivement ? Nous ne pouvons pas, par exemple, orienter des filles qui viennent de la même ville vers une même région parce que, souvent, elles se connaissent.

Comment pouvons-nous soutenir des dynamiques inverses, individuelles et collectives ? Il se pose également la question de savoir pourquoi des femmes qui vivent en France et qui sont suivies par nos services choisissent à un moment donné de mettre en place des projets d'exploitation sur d'autres femmes, et pourquoi ces projets-là peuvent être réalisés et fonctionnent bien.

Pour conclure, je voudrais aborder rapidement la question des enfants qui naissent en Europe. Le fait d'avoir un enfant permet aux femmes de changer de statut, de devenir des femmes, il faut savoir que lorsqu'elles sont en situation d'exploitation, elles sont considérées comme des « enfants ». De ce fait, si une femme a un enfant et arrête de payer sa dette, elle n'est pas rejetée par le réseau social. Certaines cependant continuent à la payer. La protection des enfants nés en Europe doit être prise en compte et je pense qu'il faut favoriser l'accès de ces personnes et de leurs enfants dans le dispositif Ac.Sé.

ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE DES FEMMES NIGÉRIANES VICTIMES DE TRAITE

DU PREMIER CONTACT À L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES SERVICES SPÉCIALISÉS : L'EXEMPLE D'I.P.P.O.

Anne Marie PICHON, Directrice, Association I.P.P.O.

Bonjour,

L'association I.P.P.O. a été créée à Bordeaux en 2001 et depuis 2003 nous sommes partenaires du Dispositif Ac.Sé. Nous travaillons avec les personnes en situation de prostitution et depuis 2003 avec les personnes en situation d'exploitation sexuelle.

Nous sommes actuellement la seule association en Aquitaine à travailler avec les victimes de traite des êtres humains.

Parmi les personnes en file active dans les suivis d'IPPO, nous sommes passés de 22% de personnes originaires du Nigeria et du Sierra Léone en 2006 (nous les comptons ensemble car dans beaucoup de cas, les personnes se déclarent Sierra léonaises mais elles sont en effet nigériaines) à 37% en 2010, en sachant que la file active s'élève à environ 600 personnes.

Le turn-over de la population est très important, en 2010 sur l'accueil de jour nous avons rencontré 78 nouvelles personnes et nous en avons perdu de vue 86. Sur l'antenne mobile nous avons rencontré 66 nouvelles personnes et nous en avons perdu de vue 119.

Nous travaillons au cas par cas, sur les histoires de vie de chacun, sur la question de l'empowerment, c'est-à-dire de rendre chaque personne actrice de sa propre histoire. Nous avons une approche spécifique pour les personnes originaires d'Afrique sub-saharienne anglophones, qui sont en situation de prostitution non choisie.

L'équipe d'IPPO est multidisciplinaire et anglophone : elle se compose de travailleurs sociaux, d'une juriste, d'une psychologue, d'un médecin généraliste, d'une socio-esthéticienne et de moi-même qui suis directrice. La priorité est accordée à la rencontre, à la création du lien et au travail en prenant en compte le besoin de la personne d'avoir du temps pour réfléchir et le contexte culturel, sans bien sur tomber dans les généralités.

Je peux identifier trois pièges à éviter dans notre travail :

- "nous sommes les sauveurs"
- "nous dramatisons"
- "nous pensons que nous sommes des justiciers..."

Afin d'éviter ces trois pièges, il est important de travailler en équipe sur nos propres représentations en tant que personnes et en tant que professionnels.

En ce qui concerne le premier contact à l'accueil de jour, nous présentons à la personne le service et ce que nous pouvons lui proposer. Souvent les personnes sont déjà en demande d'asile, nous leur expliquons ce qui va se passer pour elles, car elles ne connaissent pas la procédure.

Nous l'informons sur le fait qu'en France la prostitution est légale mais le proxénétisme est réprimé par la loi et que par conséquent le fait d'être dans une situation de prostitution non choisie ouvre des droits.

Nous leur parlons également de la possibilité d'être protégées.

Nous orientons la personne vers la juriste qui lui fera une information plus détaillée sur la traite.

Il est important de leur laisser le temps de nous faire confiance.

En 2010, nous avons été confrontés à l'arrivée de jeunes femmes nigérianes mineures. Nous informons aussi sur le fait que les mineurs ont droit à une protection spécifique.

Nous avons un schéma d'action qui comporte 26 actions et une méthodologie de travail qui permet entre autres de pouvoir proposer aux personnes de voir une psychologue clinicienne formée à l'interculturalité, de travailler avec une socio-esthéticienne et de voir la juriste.

En amont de ce triangle de professionnels, il y a les travailleurs sociaux qui sont en première ligne, et qui font le premier lien.

J'insiste sur la situation de prostitution comme situation à risque face au VIH. Le médecin propose des tests de dépistage et nous travaillons avec les associations spécialisées dans le domaine de la santé pour différentes aides, pour couvrir par exemple les différents frais médicaux, lorsque les personnes ne sont pas couvertes par la sécurité sociale.

Je voudrais souligner l'importance du travail en partenariat. Parmi les premiers partenaires, il y a bien sur le Dispositif Ac.Sé. Six personnes actuellement accueillies dans le dispositif ont été orientées par IPPO. Le départ dans Ac.Sé est très difficile. Il s'agit de proposer à des personnes qui sont parties de leur pays d'origine et qui commencent à s'acclimater à Bordeaux de repartir, dans un endroit qu'elles ne peuvent pas choisir et sans pouvoir garder des contacts avec les personnes qu'elles connaissaient avant.

Fin 2009, nous avons arrêté de présenter des dossiers à la préfecture de la Gironde qui jusque là acceptait des dossiers non seulement au titre de l'art. L-316-1 du CESEDA (traite des êtres humains, sous condition de dépôt de plainte), mais aussi à titre humanitaire. Depuis nous travaillons davantage en coopération avec les associations spécialisées dans ce domaine sur les demandes d'asile et notamment pour les recours à la CNDA compte tenu du fait que lorsque nous rencontrons les personnes la première fois, elles ont généralement déjà une demande d'asile en cours.

Nous avons également beaucoup travaillé en partenariat avec la police, pour que les personnes puissent faire des témoignages anonymes, la police s'engageant par la suite à solliciter la préfecture pour une régularisation de la personne.

Nous ne pouvons pas travailler dans ce domaine sans une méthodologie très rigoureuse, avec une équipe multidisciplinaire qui croise ses regards. Le secret professionnel est partagé en équipe afin de mieux répondre aux besoins des personnes.

Depuis 2003, nous avons un rôle d'observatoire dans la région sur les personnes victimes de traite. Depuis 2011 nous avons également monté un programme de formation pour les professionnels de l'insertion qui s'appelle "et si on tapinait sur les idées reçues" qui permet de travailler sur les représentations.

Merci de votre attention.

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN CENTRE D'HÉBERGEMENT

Isabelle FERNANDEZ, Conseillère ESF, CHRS Espace et Vie

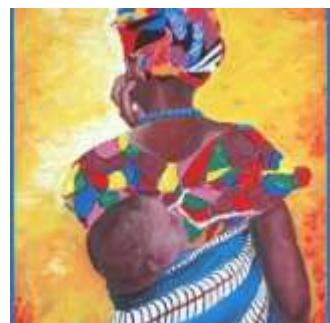
Bonjour,

Je vais vous parler de notre travail de prise en charge des mères avec leurs enfants accueillies dans notre établissement dans le cadre du dispositif Ac.Sé, avec lequel nous travaillons depuis 2001. Ces informations sont à prendre avec précaution, car nous n'avons pas assez de recul et cela représente peu d'accueil, environ deux accueils par an. Ce que je voulais partager avec vous c'est que nous avons travaillé cette présentation en équipe et nous ne sommes pas arrivés à mettre en évidence des éléments qui soient spécifiques aux mamans nigérianes. Quand elles arrivent dans notre établissement elles sont des mamans, qu'elle que soit leur origine.

Les personnes que nous accueillons sont des jeunes femmes âgées entre 17 et 27 ans, nombreuses d'entre elles arrivent en France enceintes, peu avant la date de l'accouchement. Elles acceptent assez facilement les conditions que nous leur proposons dans le cadre d'Ac.Sé, tant au niveau de l'hébergement, qu'au niveau du protocole d'accueil. Elles ont subi des avortements forcés par les proxénètes, dans des conditions difficiles et de ce fait elles ont peur de ne plus pouvoir avoir d'enfants. La plupart du temps le père est un client, inconnu. Nous avons eu seulement une situation où le père était connu.

Concernant la période de la grossesse, c'est un élément déclencheur qui va leur donner la force de s'accrocher à la vie et de décider de quitter le réseau. La grossesse représente la dernière chance, pour s'extraire de leur condition de vie et se projeter vers une autre vie. La grossesse est généralement bien investie, les RDV médicaux sont bien respectés et elles sont soucieuses du bon développement de leur enfant. Elles ont souvent caché le plus longtemps possible leur grossesse (sous-alimentation, vêtements serrés...) et de ce fait elles appréhendent l'accouchement. Sans compter qu'elles sont jeunes, sans famille à côté, dans un pays étranger avec la barrière de la langue, et tout ce que cela peut représenter.

Concernant l'arrivée de leur bébé, nous avons observé qu'il n'y a aucun problème de prise en charge de l'enfant. Ce sont des mères accomplies, compétentes, qui semblent retrouver facilement les gestes de leurs mères et grand-mères, et souvent elles ont participé à élever leur fratrie donc elles ont des compétences. Elles ne se sentent pas mal habiles ni gênées par le comportement du bébé. Tout semble être simple et spontané pour ces mamans.



Les enfants sont hyper stimulés par les massages, les contacts peau à peau, l'allaitement, les chansons, la voix. C'est vrai que nous avons pu être interpellés par moments sur la gestuelle, leur façon d'envelopper leurs enfants, les attraper, les masser et les stimuler. Nous l'avons abordé aussi avec un ostéopathe et il s'agit là d'un savoir-faire. nous avons pu observer des enfants très précoces, un enfant qui marchait à 8 mois, trilingue à 11 mois. Les suivis à la PMI sont réguliers et les vaccins à jour. Elles sont très soucieuses du suivi de leur enfant.

Un élément important à souligner ici est le changement de statut : elles deviennent des mères, avec de nouvelles responsabilités, elles deviennent des femmes respectables. Ainsi, évoquer leur

passé prostitutionnel leur est souvent insupportable. Elles le vivent comme si nous ne tenions pas compte de leur changement de statut. Ce statut de maman, elles le revendent haut et fort. Il semblerait que l'arrivée de l'enfant favorise un travail de projection mais en contrepartie limite le travail sur soi. Elles sont passées vraiment à autre chose.

Travailler le récit à ce moment-là est très difficile. Nous leur laissons le temps de préparer l'arrivée de l'enfant, ce qui est nécessaire sur un plan humain. Cependant au niveau administratif c'est différent, car plusieurs mois après il est difficile de se rappeler des détails de l'histoire.

Le rôle de l'équipe est très important, en tant que relai, car le travail de récit va faire remonter des émotions et ces émotions ne sont pas toujours compatibles avec la prise en charge du bébé. C'est donc un travail de confiance qui s'établit entre l'équipe et la mère qui, à un moment donné, va nous confier son enfant le temps de vivre ces émotions.

Nous observons aussi que l'enfant a une fonction de réparation, comme si en transformant leur corps, il était venu laver ce corps de tous les outrages subis. C'est un appel à la vie qui devient un projet de vie au sens propre et figuré. Il ne faut pas oublier que la prostitution est une expérience morbide, qu'elles ont pu appeler la mort à leur secours, et l'enfant est un cri de vie et un cri à la vie.

Concernant la question autour des origines, elles travaillent avec la psychologue sur ce qu'elles peuvent raconter à l'enfant de son histoire : de sa conception, de son histoire, quelle image il aura d'elle et de nous. Et c'est aussi une question qui émerge lors des orientations, par exemple lorsqu'elles trouvent un logement ou lorsqu'elles sont en démarche d'insertion, elles nous demandent de travailler avec elles sur ce qu'elles peuvent traduire de leur histoire et comment le faire.

Notre rôle est de les aider à poser ce qu'elles peuvent amener.

Pour celles qui n'ont pas d'enfant, le désir le plus profond est de devenir mère. Deux d'entre elles sont tombées enceintes très rapidement après leur arrivée à Moissac, comme un réflexe vital.

Merci.

EXTRAITS DU DISCOURS DE CLÔTURE

Monsieur Daniel VAILLANT, Maire du 18e arrondissement, Député Paris, Ancien ministre

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de clôturer ce séminaire. La prostitution est un phénomène très ancien qui prend cependant des formes nouvelles rarement dans le sens de la protection des femmes.

A notre niveau, la prise en charge de la prostitution constitue une priorité qui passe par un partenariat pour faire de la prévention sanitaire et sociale.

C'est ainsi que dans le cadre de la refonte du contrat de sécurité du XVIII^e arrondissement signé le 25 juin 2010, deux actions - l'une contre le proxénétisme et l'autre relative au traitement de la prostitution - ont été intégrées dans cette démarche partenariale qui est le contrat de sécurité.
(...)

Comme d'autres arrondissements, le XVIII^e doit faire face à une recrudescence de la prostitution ; d'un côté la prostitution des réseaux qui nécessite une coopération au niveau européen pour pouvoir arriver au démantèlement de ces réseaux et puis une prostitution plus récente visiblement en provenance d'Afrique.

La majorité de ces femmes sont nigérianes (ou ghanéennes) âgées entre 18 et 25 ans. Ils existent des doutes sur le fait que certaines d'entre elles soient mineures. Il est cependant difficile d'établir leur minorité. Nous devons faire face à des réseaux bien organisés. (...)

Ces femmes vivent dans la peur de représailles contre leurs familles et contre elles-mêmes et indépendamment de la lutte contre le proxénétisme et le racolage, il importe d'apporter des réponses efficaces notamment en matière d'information et de prévention, à la fois pour les personnes prostituées et pour les riverains.

Nous avons créé une instance consacrée à ce phénomène : la coordination prostitution du XVIII^e qui prévoit des réunions périodiques pour mieux articuler le travail entre les associations, la police, la justice.

Je veux ici remercier les intervenants à ces réunions, Mme EL KHOMRI, Adjointe au Maire de Paris chargée de la Prévention et de la Sécurité, et aussi les Amis du Bus des Femmes, l'Amicale du Nid, l'association Charonne et Enfants du Monde, qui travaillent avec ces jeunes femmes pour favoriser l'accès aux soins, gérer l'hébergement d'urgence ou encore sécuriser les personnes en développant des parcours d'insertion pour permettre aux femmes de sortir de la prostitution.
(...)

Il faut trouver des solutions ensemble, car la problématique est complexe, surtout dans l'actuelle situation de crise où le chômage progresse... Et lorsqu'on déclare qu'il faut limiter l'immigration légale, c'est une manière de favoriser l'immigration illégale, l'immigration de souffrance et d'exploitation. (...)

Je remercie aussi le parquet, le commissariat de police du XVIII^e. Suite à la mise en place d'un groupe local de prévention de la délinquance, un travail a été mené contre les réseaux du quartier notamment par le biais des appartements loués pour la prostitution, plusieurs proxénètes ont été interpellé(e)s, jugé(e)s et condamné(e)s, même si, à mon avis, les peines prévues ne sont pas assez lourdes.

En tant que Maire du XVIII^e, je reçois également de nombreux courriers de la part de riverains qui me demandent ce que je fais pour mettre un terme à ce phénomène et je réponds "le maximum". La police, la justice et les associations font leur travail mais nous sommes dans une situation d'hypocrisie où la prostitution n'est ni autorisée ni condamnée et le proxénétisme est sanctionné.

Les lois répressives se succèdent sans pour autant être efficaces alors qu'il faut traiter le phénomène d'un point de vue social et de prévention. (...) c'est ainsi que la Mairie du XVIII^e a demandé en décembre 2010 que la question de la prostitution soit traitée d'un point de vue d'accès aux soins, d'accès aux droits et de prise en charge sociale des personnes prostituées et victimes de traite. (...) et je pense que dans une société comme la nôtre, il ne devrait plus y avoir des personnes qui en exploitent d'autres.

Merci.

Les Cahiers d'Ac.Sé: un outil pratique et technique, édité par la coordination du Dispositif National Ac.Sé. Ils regroupent les actes des séminaires internes, des fiches techniques ou des documents d'analyse sur le phénomène de la traite des êtres humains et la prise en charge des personnes victimes.

Le Dispositif National a été créé en 2001 par l'association ALC en vue d'accueillir et protéger les victimes de la traite des êtres humains, qui sont en danger localement. En moyenne, cinquante victimes sont prises en charge chaque année, avec ou sans enfants.

Le Dispositif Ac.Sé développe également des projets nationaux et européens sur le thème de la traite des êtres humains et anime un pôle ressource national.

Pour cela, un numéro national d'accueil téléphonique est à la disposition de tout intervenant associatif ou institutionnel en contact avec des personnes victimes de la traite (exploitation sexuelle, esclavage domestique, travail forcé, mendicité forcée, trafic de jeunes sportifs, trafic d'organes, ...) et de mariages forcés.

Le Dispositif Ac.Sé se compose de près de 70 partenaires (centres d'hébergements et associations spécialisées) répartis sur 37 départements. Il est coordonné par l'association ALC.

Dispositif National Ac.Sé.

« Accueillir et protéger les victimes de la traite des êtres humains »

Boite Postale 1532 – 06001 NICE CEDEX 9

► N° Indigo 0 825 009 907 fax 04 93 97 87 55

Email ac.se@association-alc.org Site Internet : www.acse-alc.org